

Le travail de l'USP en 2024

En novembre 2023, les membres de l'AD ont adopté le Programme d'activités 2024, qui fixait les objectifs de travail et les mesures pour l'année sous revue. Le tableau suivant donne des informations sur les résultats obtenus dans les différents thèmes prioritaires et tâches spéciales définis dans les départements.

Mesures par thème prioritaire pour 2024	Résultats
PA2030 : vers une politique agricole et alimentaire globale	
Consulter les membres de l'USP sur leurs attentes et leurs intérêts dans le cadre de cette future politique agricole.	L'enquête a été réalisée et s'est achevée par le rapport final, approuvé lors de la CSA d'avril 2024.
Prendre contact avec les régions limitrophe de la Suisse pour connaître les développements envisagés ailleurs.	La prise de contact a eu lieu en 2023 déjà.
Intégrer dans les réflexions les attentes sociétales actuelles et prévisibles.	Ces considérations ont été intégrées dans le rapport stratégique sur la PA2030.
Définir une stratégie sur la base d'un document devant être approuvé par la Chambre suisse d'agriculture.	La CSA a approuvé le rapport en avril 2024.
Faire valoir activement les intérêts et attentes de l'USP (de ses membres et des familles paysannes) et en informer les autorités administratives et politiques.	Le rapport stratégique a été mis en consultation auprès des membres et leurs réactions ont été prises en compte dans la version finale.
Examiner les mesures envisageables en vue de simplifier le système actuel des paiements directs.	Sur la base du rapport stratégique, un plan en forme de cercle a été développé pour simplifier le système. Il y est prévu de supprimer les contributions au système de production en tant que telles et de les remplacer par des contributions échelonnées plus simples, basées sur des indicateurs et des mesures.
Votation populaire sur l'initiative biodiversité	
Mettre sur pied une large alliance pour le « non » en dehors et au sein du secteur agroalimentaire.	L'alliance pour le « non » en dehors de l'agriculture était là, mais l'engagement de ses membres était faible, tant au niveau des finances que des activités. Au sein de l'agriculture, le soutien était au rendez-vous.
Assurer une attitude aussi uniforme que possible parmi les organisations membres et au sein du secteur alimentaire. Plus il y a d'avis contradictoires, plus notre position s'affaiblit.	L'agriculture s'est montrée très unie. Il y a eu beaucoup moins de divisions que lors des initiatives phytos extrêmes par exemple.
Dans le cadre d'une campagne de communication, montrer les prestations que l'agriculture fournit déjà en faveur de la biodiversité et de sa promotion.	Différentes mesures (panneaux, projets, conférence de presse, publications sur les réseaux sociaux) ont permis de montrer l'engagement au public.

Mesures par thème prioritaire pour 2024	Résultats
<p>Préparer des argumentaires présentant les conséquences, le concept et les mesures en vue de la votation, assurer le financement des instruments de campagne et les mettre en œuvre au cours du second semestre 2023 et début 2024 jusqu'à la date du scrutin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Constituer un comité national et des comités cantonaux. ▪ Définir une campagne convaincante avec un message facile à comprendre et des possibilités de mise en œuvre flexibles. ▪ Mettre en ligne un site web avec une vidéo explicative. ▪ Préparer le drapeau, les autocollants, les affiches, les bâches, les flyers, etc. ▪ Assurer une visibilité sur les réseaux sociaux, sur internet et physiquement dans l'espace urbain. ▪ Placer la thématique de manière ciblée dans les médias. ▪ Mettre en œuvre d'autres mesures jugées nécessaires. 	<p>La campagne a été mise en œuvre comme prévu, avec succès et avec toutes les mesures prévues. Dans le rapport final figurent des informations détaillées sur l'affectation et l'origine des fonds. Au final, l'initiative a été clairement rejetée par 63 % de la population votante.</p>
Changement climatique et eau : mesures d'adaptation	
<p>Sensibiliser les familles paysannes au changement climatique et aux mesures d'adaptation à ce dernier.</p>	<p>Différents documents, comme le ZOOM numérique ou le supplément à la Revue UFA, ainsi que des publications analogues sur les réseaux sociaux ont permis de sensibiliser les familles paysannes de différentes manières. En outre, divers documents de base ont été publiés, y c. un résumé, une fiche d'information et une présentation PowerPoint.</p>
<p>Élaborer des documents contenant des informations factuelles.</p>	<p>Un rapport de base sur le thème de l'eau est encore en cours d'élaboration.</p>
<p>Utiliser les canaux de communication de l'USP (p. ex. site Internet, réseaux sociaux, etc.) et exploiter de manière ciblée le contexte actuel.</p>	<p>Les contenus du supplément de la Revue UFA et du ZOOM numérique ont été diffusés de manière ciblée.</p>
<p>Élaborer des documents (surtout dans le domaine de la gestion de l'eau), informer les organes de l'USP et offrir un soutien en matière de communication aux organisations membres.</p>	<p>En collaboration avec la Suisse Grêle, Agroscope et fenaco, l'étude « Les grandes cultures résilientes au climat à l'horizon 2035 » a été lancée et mise en œuvre. Cette étude constitue une base importante pour les travaux ultérieurs dans ce domaine.</p>
<p>Accompagner et soutenir la mise au point, au sein de la chaîne de création de valeur, d'une plateforme interprofessionnelle pour le climat.</p>	<p>La participation à l'évènement KlimaTisch, l'affiliation à AgroImpact, les échanges avec IP-Suisse ainsi que diverses séances sur les calculateurs d'empreinte écologique et les discussions avec la HAFL permettent à l'USP de s'engager corps et âme dans les clarifications et la recherche de solutions interprofessionnelles.</p>

Mesures par thème prioritaire pour 2024	Résultats
Assurer une influence politique ciblée pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation sans passer par des obstacles inutiles (p. ex, lors de décisions relevant de l'aménagement du territoire).	L'USP a soutenu le postulat 24.3518 sur le stockage agricole du carbone.
Accompagner étroitement la mise en œuvre des lois et ordonnances relatives au climat afin que les mesures d'adaptation soient également soutenues dans l'agriculture.	Vu la situation en matière de politique financière, les ressources supplémentaires sont limitées. L'augmentation des moyens pour les mesures d'amélioration structurelle a toutefois permis d'obtenir un succès important.
Mettre à jour et numériser le magazine ZOOM « L'agriculture suisse à l'ère du changement climatique » afin de montrer les effets du changement climatique et les possibilités d'action de l'agriculture.	La mise à jour est terminée et la version numérique sera publiée en 2025.
Soutenir la coordination de différentes activités dans le domaine des mesures d'adaptation au changement climatique et de la gestion de l'eau.	L'USP est cofondatrice du Forum pour la gestion durable de l'eau dans l'agriculture et accompagne Agridea dans la conception de son catalogue de mesures pour s'adapter au changement climatique.
Augmenter les connaissances sur les effets du changement climatique et promouvoir les mesures d'adaptation dans la formation et la vulgarisation.	La formation initiale et continue dans l'agriculture est en cours de révision. Les questions environnementales et climatiques y occuperont désormais une place plus importante.
Marché et prix : renforcer la création de valeur	
Estimer les coûts supplémentaires, les manques à gagner et les risques de culture accrus, et mettre les données à la disposition des organisations membres pour les négociations de prix avec les acheteurs.	Les données relatives aux dépenses supplémentaires dues à l'augmentation des coûts de production, à la baisse des rendements et à l'augmentation des risques de culture ont également été actualisées en 2024 et mises à la disposition des organisations membres concernées pour leurs négociations de prix.
Exiger des prestations pour la promotion du bien-être animal, des mesures environnementales ou climatiques, etc.	Ce thème a été abordé lors des échanges avec les acteurs du marché.
Mettre en évidence les évolutions, exiger des recettes supplémentaires, informer les consommateurs et les acteurs du marché.	Des exposés, des manifestations et des rencontres avec le commerce de détail et les autorités ont permis de mettre en évidence la baisse des rendements, les risques accrus de culture et la baisse générale de la sécurité d'approvisionnement dans la production végétale.
Garantir un soutien aux organisations membres en matière de communication pour les négociations de prix.	Plusieurs réunions de coordination ont eu lieu avec les organisations spécialisées. L'objectif était à chaque fois de discuter de l'état des négociations et des revendications dans les différents secteurs.

Mesures par thème prioritaire pour 2024	Résultats
Entretenir des échanges réguliers avec le commerce de détail et les autres maillons de la chaîne de création de valeur.	Des échanges réguliers ont eu lieu avec les acteurs du marché et les organisations sectorielles.
Mettre en évidence les lacunes en matière de protection douanière et de détermination des quotas d'importation, et les aborder sur le plan politique.	Dans le domaine des céréales panifiables, l'impulsion nécessaire a été donnée au niveau politique.
Participer à des groupes de travail spécifiques, et élaborer des prix indicatifs et des conditions de prise en charge pour les nouvelles cultures destinées à l'alimentation humaine.	Pour les protéagineux, la balle est désormais dans le camp de swiss granum.
Aménagement du territoire et initiative paysage	
Participer à l'élaboration du contre-projet en faveur de l'agriculture au Parlement.	Contre toute attente, le Parlement a adopté la loi fin 2023 déjà. En 2024, l'accent a été mis sur les modifications nécessaires du projet d'ordonnance.
Sensibiliser le secteur politique et la population à la nécessité de développer les exploitations agricoles et à la protection des terres cultivables.	Les médias ont permis de sensibiliser au projet d'ordonnance et à son impact négatif sur l'agriculture.
Examiner s'il convient de soutenir la version finale du contre-projet.	Le contre-projet a pu être soutenu, mais pas le projet d'ordonnance.
Mener une campagne de votation contre l'initiative et pour/contre le contre-projet.	Il n'y a pas eu de votation, car l'initiative a été retirée et aucun référendum n'a été lancé sur le contre-projet.
Finances fédérales : assurer le budget de l'agriculture	
Sensibiliser l'opinion publique et les politiques à l'importance du maintien du budget agricole.	En amont du débat sur le budget, divers argumentaires et lettres ont été envoyés et une manifestation a été organisée sur la place Fédérale.
Élaborer des documents et des argumentaires pour engager la discussion avec les politiques, l'administration et les médias.	
Suivre les débats parlementaires en mettant en évidence les prises de position de l'USP et en développant des contacts étroits pour obtenir des majorités.	Le Parlement a pris une décision favorable à l'agriculture en ce qui concerne le budget et le crédit-cadre.
Mener des discussions avec l'administration fédérale pour défendre les intérêts des familles paysannes.	Les revendications ont été présentées en continu.
Mise en œuvre de la révision de la loi sur la chasse	
Élaborer des propositions pour la mise en œuvre de la loi révisée sur la chasse en collaboration avec la Société suisse d'économie alpestre.	Les revendications ont été élaborées en collaboration avec les organisations concernées et notamment la SSEA.
Mener des discussions avec les autorités fédérales responsables de la législation sur la chasse.	La question du loup a été abordée à différents niveaux.

Mesures par thème prioritaire pour 2024	Résultats
Faire part des préoccupations de l'USP dans le cadre de la consultation et former de larges alliances.	Pour la régulation du loup, le statu quo de l'ordonnance transitoire a été reconduit. Plusieurs améliorations ont été apportées à l'ordonnance adoptée. De nouvelles obligations ont hélas à nouveau compliqué l'efficacité de la régulation.
Faire en sorte que la problématique du loup soit discutée dans les médias.	Le loup est un sujet très sensible, qui déchaîne les passions. L'USP a publié plusieurs communiqués de presse.
Manque de personnel qualifié/recrutement	
Offrir des conditions de travail modernes et dans l'air du temps, adaptées aux possibilités financières de l'association. Pour ce faire, l'USP développe en permanence sa stratégie de marketing du personnel.	Une comparaison des conditions de travail avec d'autres employeurs a été établie et sera prise en compte dans la révision de la stratégie de marketing du personnel.
Présenter l'USP comme une employeuse attrayante et moderne, et communiquer ses atouts à l'interne comme à l'externe. Dans ce contexte, l'image de l'USP en tant qu'employeuse est retravaillée et les offres d'emploi variées et intéressantes qu'elle propose sont présentées.	Des ateliers et une enquête auprès du personnel ont été organisés sur le sujet. La présentation lors du <i>Career Day</i> de la HALF a été adaptée sur cette base, le prospectus d'information a été remanié et les premières annonces d'employeurs ont été publiées.
Montrer les nombreux avantages d'un emploi à l'USP dans la rubrique dédiée aux postes vacants sur le site web de l'association.	La nouvelle page web de l'USP consacrée aux offres d'emploi est en construction et sera accessible en 2025.
Créer une vidéo de présentation ainsi que des vidéos pour certains groupes professionnels.	Mesure reportée pour le moment en raison de clarifications.
Essayer de nouvelles méthodes pour faire connaître les postes vacants et atteindre davantage de demandeurs d'emploi ou de personnes souhaitant changer de poste.	Des annonces ont été publiées sur Facebook et Instagram, le canal WhatsApp de l'USP a été mis à profit, des candidats potentiels ont été abordés de manière directe.
Présenter le quotidien de travail de l'USP sur les réseaux sociaux.	De premières publications ont été diffusées et seront intégrées dans la planification à l'avenir.
Examiner les conditions d'embauche et les mettre à jour si nécessaire là où c'est possible.	Une comparaison des conditions de travail avec d'autres entreprises a été établie et des adaptations ont été effectuées lorsque c'était possible. Les informations sont prises en compte dans la révision des règlements et des directives.
Les cadres jouent un rôle central dans l'attrait de l'USP en tant qu'employeuse. La faïtière agricole forme régulièrement ses cadres.	Il s'agit d'une tâche permanente. En organisant régulièrement des séminaires de direction, l'USP encourage les compétences de direction de ses cadres.
Introduire un outil de gestion des candidats pour un recrutement plus efficace.	Introduction reportée en 2025 pour des raisons techniques.
Optimisation du système de la faïtière (collaboration avec et entre les sections membres)	

Mesures par thème prioritaire pour 2024	Résultats
Faire en sorte que l'Union maraîchère suisse redevienne membre de l'USP.	Le dialogue entre les producteurs de légumes et l'USP a été entamé. Les négociations proprement dites suivront en 2025.
Évaluer les possibilités de collaboration entre les sections membres et en discuter avec elles.	Lors de la COD de l'été 2024, les premières idées ont été recueillies lors d'un atelier. Le traitement de ces idées se poursuivra en 2025. Ces dernières seront ensuite mises à la disposition des organisations.
Sur la base des modèles de cotisation recensés, appliquer les exemples qui fonctionnent bien aux sections membres qui rencontrent des problèmes.	L'élaboration de bonnes pratiques est en cours. En raison de postes restés vacants, les travaux ont pris du retard.
Discuter avec les sections membres de la création d'une base de données nationale contenant les adresses électroniques de toutes les exploitations et, si elles y sont favorables, lancer des travaux dans ce sens.	Le sujet n'est pas poursuivi pour l'instant.
Créer un projet pour élargir la base de l'USP.	Le sujet n'est pas poursuivi pour l'instant.

Objectifs dans les tâches spéciales par département	Résultats
ÉCONOMIE, FORMATION ET RELATIONS INTERNATIONALES	
Conférence ministérielle de l'OMC et nouveaux accords de libre-échange	
Suivre les négociations de la Suisse et de l'AELE avec le Mercosur, l'Inde, le Royaume-Uni et d'autres partenaires de libre-échange et intervenir si nécessaire.	En 2024, la Suisse a conclu les négociations avec cinq partenaires. L'USP a exercé son influence par le biais de diverses plateformes de la Confédération et lors de nombreux entretiens afin de défendre la protection douanière.
En vue de la conférence ministérielle de l'OMC à Abu Dhabi, s'allier avec les faitières agricoles de Norvège, du Canada et du Japon, qui ont des idées similaires, et défendre les intérêts agricoles de la Suisse au sein de l'Organisation mondiale des agriculteurs.	La coordination lors de la conférence ministérielle s'est bien déroulée et a permis de souder les organisations paysannes qui partageaient les mêmes idées.
Inciter l'administration à mettre en œuvre les interventions parlementaires sur la déclaration des méthodes de production douteuses et sur les transports par avion ainsi que sur les résidus de produits phytosanitaires interdits en Suisse dans les aliments importés.	La mise en œuvre de la déclaration des méthodes de production a fait l'objet d'une consultation. Les principaux points ont été repris dans le projet. Les limites maximales relativement strictes pour les résidus de PPh dans les aliments importés sont également en bonne voie. Le Parlement a toutefois créé la surprise en rejetant la déclaration des transports aériens.
Révision du droit foncier rural	
Participer au groupe d'accompagnement de l'OFAG, en coordonnant les positions des organisations	L'USP a participé au groupe de travail dirigé par l'OFAG. Elle a échangé ses points de vue avec des

Objectifs dans les tâches spéciales par département	Résultats
agricoles et en favorisant un échange avec les cantons.	personnes représentant les jeunes agriculteurs et l'USPF.
Informers les organes de l'USP et leur soumettre les positions pour approbation.	Le Comité a été informé à plusieurs reprises de la révision du droit foncier rural et a adopté sa prise de position définitive lors de sa réunion de janvier 2025.
Prendre position lors de la consultation, en se référant à la position des membres de l'USP.	L'USP a mené une consultation sur la prise de position provisoire auprès de ses organisations membres et a pris en compte leurs réactions.
Stratégie de numérisation	
Créer un groupe de travail sur la numérisation et élaborer une stratégie.	Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises et a élaboré un rapport à l'attention du Comité.
Entretenir des échanges avec d'autres acteurs et observer et accompagner les développements actuels en matière de numérisation.	L'USP a entretenu des échanges avec la Confédération, les cantons et des acteurs privés comme Barto ou IP-Suisse.
Promouvoir la numérisation dans le secteur agricole, dans le cadre de la communauté de charte agridigital.	L'USP continue à s'impliquer activement dans le comité de la communauté de la charte.
Concrétiser la révision de la formation initiale	
Élaborer le plan d'études, le programme de formation pour les exploitations, les cours interentreprises ainsi que les dispositions d'exécution de la procédure de qualification.	Ces documents de mise en œuvre seront disponibles fin 2024.
Assurer la bonne information des formateurs, des écoles et des enseignants ainsi que des responsables des cours interentreprises lors de manifestations et par des envois de courriels.	Les informations ont été transmises par e-mail une fois en milieu et une fois en fin d'année. De plus, des informations ont été données lors de diverses manifestations physiques, telles que des journées de formation professionnelle.
Faire en sorte que les conseillers en orientation professionnelle aient connaissance de la nouvelle ordonnance sur la formation, en particulier en ce qui concerne les professions avec des orientations.	Cette information a été transmise par lettre du 27 août 2024.
Lancement de la révision de la formation professionnelle supérieure	
Organiser une réunion de lancement de la révision.	L'évènement a eu lieu le 28 novembre 2024.
Préparer les profils de qualification.	En guise de préparation, une enquête a été menée afin d'analyser brièvement le champ professionnel. Les résultats étaient disponibles en janvier 2025.
Modifications apportées au contrat renouvelé de l'OFS	
Déterminer quelles données peuvent être saisies et fournies dans les domaines du bio et des labels.	Dans la production végétale, les travaux sont bien avancés. Dans la production animale, la BDTA ne peut pas encore fournir les données nécessaires.

Objectifs dans les tâches spéciales par département	Résultats
Si nécessaire, exploiter de nouvelles sources dans d'autres domaines et combler les lacunes en matière de données.	En ce qui concerne les volailles d'abattage, Agristat détermine elle-même les données bio par le biais d'une enquête auprès des abattoirs.
Mettre en place des structures de bases de données afin de pouvoir fournir le plus efficacement possible les données supplémentaires demandées.	Dans la production végétale, les structures des bases de données ont été étendues. Dans la production animale, les travaux ont été reportés, car il n'y a pas encore de besoin.
Collection de graphiques en italien	
Compléter la collection de graphiques existante (180 graphiques d/f/e) par des graphiques en italien.	Actuellement, la collection de graphiques se compose de 189 graphiques, qui sont désormais tous disponibles en italien.
PRODUCTION, MARCHÉ ET ÉCOLOGIE	
Production d'énergies renouvelables	
Adopter une position claire et exercer une influence ciblée pour obtenir de meilleures conditions cadres.	L'USP s'est engagée en faveur de la loi lors de la votation sur le référendum. La prise de position concernant la mise en œuvre au niveau de l'ordonnance n'a toutefois pas été suffisamment prise en compte.
Accompagner la mise en œuvre de l'acte modificateur unique sur l'énergie (révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité).	La mise en œuvre se fait en deux étapes. Le premier train a déjà été analysé, le second n'arrivera qu'en 2026.
Donner un aperçu des nouvelles mesures d'encouragement à la production d'énergies renouvelables.	Mesures en cours d'élaboration avec AgroCleanTech.
Renforcer la coopération avec les organisations du domaine de la production d'énergies renouvelables.	AgroCleanTech se charge de ces tâches.
S'assurer que les agriculteurs connaissent le potentiel et les possibilités de production d'énergie renouvelable dans l'agriculture.	La situation dans le domaine de l'énergie a rapidement évolué et les tarifs ne sont pas assez attractifs pour l'instant. L'accent est mis sur la production pour la consommation propre, sauf lorsque la rentabilité permet de réaliser des projets plus importants.
Trajectoires de réduction des produits phytosanitaires et des pertes d'éléments fertilisants	
Soutenir et mettre en relation les acteurs, les organisations et les institutions.	Organisation et réalisation de la plateforme de coordination, de la plateforme Éléments fertilisants et du réseau de compétences Engrais de ferme. Représentation de la pratique assurée au sein du groupe technique de l'OFAG.
Soutenir des mesures ciblées qui s'appuient sur des bases scientifiques et qui mènent à de vraies améliorations au bon endroit.	Collaboration et apport des intérêts de la pratique dans le groupe d'accompagnement PRIF d'Agroscope.
Améliorer ses propres connaissances professionnelles.	Cette mesure a été réalisée en continu.

Objectifs dans les tâches spéciales par département	Résultats
Élaborer une stratégie de plus-value avec les branches et les partenaires, et l'imposer dans le commerce et auprès des consommateurs.	L'USP a joué un rôle de coordination avec la plateforme de coordination. C'est maintenant aux organisations de producteurs d'initier les travaux dans leurs secteurs respectifs.
Prendre part au développement de nouveaux instruments (notamment des contrats de prestations) en défendant les intérêts des familles paysannes.	Les instruments ont été introduits dans le cadre des préparatifs de la PA2030.
Prévention du compactage des sols	
Faire de la protection des sols un sujet pertinent dans l'agriculture.	La campagne de sensibilisation a été reportée à 2025. Le projet est disponible depuis fin 2024.
Informar sur les risques et les conséquences du compactage des sols pour l'agriculture.	
Expliquer aux agriculteurs de manière simple et compréhensible le phénomène du compactage des sols et leur montrer comment l'éviter.	
Promouvoir le thème du compactage des sols dans la formation initiale et continue.	
Réduction du gaspillage alimentaire	
Donner un aperçu des activités actuelles, notamment dans le cadre de l'accord interprofessionnel.	L'aperçu a été mis au point.
Lancer ou renforcer la coopération avec les acteurs concernés.	Des échanges ont été menés avec différents acteurs concernés. Aucune collaboration concrète n'est prévue.
Vérifier les bases de calcul et soumettre les éventuelles corrections à la Confédération.	Les bases de calcul ont été vérifiées. Aucune correction ne doit être soumise à la Confédération.
Créer de la documentation pour sensibiliser la population.	Une fiche d'information a été rédigée.
Participer à la poursuite prévue de la campagne nationale de « Save Food. Fight Waste » et mettre en œuvre des mesures propres à l'agriculture.	Cette campagne nationale n'a pas été lancée. Un lancement ultérieur n'est pas encore certain.
Bien-être animal	
Renforcer la mise en réseau des acteurs de la chaîne de création de valeur.	L'USP s'est investie dans la CP Production animale et dans le cadre de son engagement auprès de Proviande. Des thèmes pertinents ont également été abordés de manière bilatérale avec les acteurs du marché et les détaillants.
Développer la communication sur le thème du bien-être animal auprès du grand public.	Avec une sensibilité accrue aux prix, il est souvent répété que le consommateur façonne l'agriculture qu'il souhaite par son comportement d'achat.
Concrétiser l'idée d'un étiquetage harmonisé des niveaux de bien-être animal.	L'idée d'une notation du bien-être animal a fait son chemin. Il reste toutefois quelques points à éclaircir.

Objectifs dans les tâches spéciales par département	Résultats
AFFAIRES SOCIALES ET PRESTATAIRES DE SERVICES	
Entreprises Agrisano (Fondation, Caisse-maladie SA, Assurances SA, Prevos, Pencas)	
Compléter la campagne de sensibilisation pour la couverture sociale des paysannes par d'autres activités.	À partir de 2027, une couverture d'assurance personnelle pour les partenaires/épouses travaillant sur l'exploitation deviendra une condition préalable à l'obtention de l'intégralité des paiements directs. Une check-list numérique et un calculateur de primes ont été préparés.
Développer et lancer un ensemble de produits dans ce sens en lien avec la mise en œuvre de la protection sociale dans le cadre de la PA22+.	L'ensemble comprenant une demande et un questionnaire de santé, qui couvrira la couverture de base dans le cadre de la PA22+, est en préparation.
Mettre en place un case management interne conformément au projet réalisé.	Le recrutement des collaborateurs correspondants est en cours.
Proposer d'autres services aux entreprises (y compris les déclarations de salaires) au 1 ^{er} trimestre 2024 sur le portail client.	Le prestataire de services a retardé le projet. Selon le nouveau calendrier, l'introduction devrait avoir lieu au premier trimestre 2025, de sorte que les déclarations de salaires puissent être saisies en conséquence avec le nouveau système.
Proposer l'offre AGRI-revenu+ aux clients avec réserve ou refus dans l'AGRI-revenu.	L'approbation de la FINMA s'est fait attendre. Le produit sera lancé au cours du premier semestre 2025.
Soutenir les entrées sur le marché d'AGRI-smart et d'AGRI-revenu+ par des campagnes de marketing dans toute la Suisse.	L'entrée sur le marché d'AGRI-smart a été accompagnée par des mesures de marketing appropriées. L'entrée sur le marché d'AGRI-revenu+ sera soutenue par des actions de marketing lors de son lancement.
Lancer des projets pour des logiciels de traitement automatisé et un calculateur étendu des primes.	Le projet d'extension du calculateur de primes a été mené à bien.
Examiner les extensions de produits AGRI-spécial+ et LAA-C et éventuellement les mettre en œuvre.	Le projet de traitement des justificatifs de prestations est sur les rails, avec un léger retard.
COMMUNICATION ET MARKETING	
Optimiser les projets de ferme de la marque « Paysannes & paysans suisses »	
Examiner avec les organisations membres comment poursuivre le projet « Journée portes ouvertes à la ferme ».	Il a été décidé de ne plus organiser chaque année la Journée portes ouvertes à la ferme, en raison d'une part de la faible participation des fermes et d'autre part des nombreux projets similaires déjà mis en place au niveau cantonal.
Évaluer différentes possibilités et mettre en œuvre la meilleure solution.	
Réfléchir de manière générale à la manière de motiver davantage d'exploitations pour les projets de ferme, comme le Brunch à la ferme du 1 ^{er} août par exemple.	Les forces seront désormais consacrées au recrutement d'un plus grand nombre de prestataires pour le Brunch du 1 ^{er} août. L'objectif est notamment de convaincre de nombreuses autres fermes d'organiser des petits brunchs.

Objectifs dans les tâches spéciales par département	Résultats
Mise en œuvre du projet évènementiel « La ferme en ville »	
Développer un concept et des idées de modules pour amener l'agriculture suisse, ses prestations et ses avantages dans les villes et ainsi mieux exploiter le potentiel de la marque « Paysannes & paysans suisses ».	Le concept a été élaboré et une manifestation pilote a été organisée à Lucerne en collaboration avec la Chambre lucernoise d'agriculture.
Préparer au moins six modules pour un déploiement dans les villes.	Aucun module distinct n'a été créé, mais le matériel existant a été utilisé avec quelques ajouts.
Assurer une bonne exploitation du food truck.	Le food truck a été davantage utilisé en 2024.
Faire connaître et établir le nouveau projet auprès des chambres cantonales d'agriculture.	L'extension à d'autres villes aura lieu en 2025.
Lancer un calendrier de l'Avent en ligne	
Créer un concept pour la réalisation d'un calendrier de l'Avent et le mettre en œuvre en 2024.	En raison de nombreux changements de personnel et de postes restés vacants, le calendrier de l'Avent n'a pas pu être réalisé.
Mise à jour du système de gestion de contenu des pages web de l'USP	
Mettre à jour le système de gestion de contenu du site web de l'USP. La mesure concerne aussi bien sbv-usp.ch qu'agrisano.ch, agriexpert.ch, agriquali.ch, agrimpuls.ch et agriprof.ch.	La mise à niveau a été effectuée avec succès.